

DU BOIS DE CHAUFFAGE ISSU DU RECYCLAGE

CILC, entreprise de production et distribution de produits de charpente et de structures en bois de 100 personnes, basée dans la Vienne à Jaunay Clan, **A EU L'IDÉE DE VALORISER LES DÉCHETS BOIS ISSUS DE SA PRODUCTION EN LES TRANSFORMANT EN ÉNERGIE.**



une cheminée à foyer ouvert, un poêle ou un insert, tandis que les granulés de bois sont destinés aux chaudières et poêles à granulés.

Pour les habitations à faible capacité de stockage

La majorité des clients de CILC Energie® réside en zone urbaine ou périurbaine et ne dispose pas d'emplacement pour stocker les cordes de bois nécessaires à se chauffer tout un hiver. Conditionnées dans des sacs de 8 unités, les bûches sont pratiques à transporter, procurent un pouvoir calorifique supérieur à celui du chêne, encrassent peu les conduits et génèrent très peu de cendres (moins d'1 %). Des arguments auxquels les citadins et propriétaires de maisons secondaires sont sensibles et qui compensent un coût d'achat supérieur à celui du bois à la coupe : 5€ le sac à l'unité et 250€ la tonne (80 sacs).

Une solution énergie écologique et intelligente.

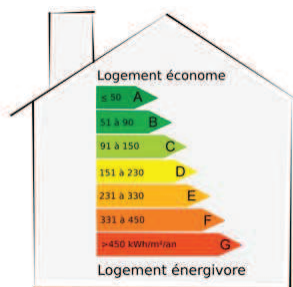
■, Sophie Guitonneau

Plus :
 >>> www.cilc.fr

Les chutes de bois, principalement issues d'épicéa sec (moins de 12% d'humidité), sont broyées puis chauffées et compressées afin d'obtenir un produit compact, sans ajout de liant ni de colle. Sous la marque CILC Energie®, les bûches de bois densifié s'utilisent dans

LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE, UNE PRIORITÉ

Electricité, gaz naturel, fioul, des ressources énergétiques qui ont connu ces dernières années une augmentation non négligeable de leurs tarifs, **PLAÇANT NOMBRE DE FOYERS À FAIBLE POUVOIR D'ACHAT DANS UNE SITUATION DÉLICATE.** Economies d'énergie, travaux d'isolation, aides et conseils sont plus que jamais nécessaires.



Bref, avant de signer un devis, le mieux est de prendre le temps de s'informer. Sans oublier que désormais un DPE (Diagnostic de performance énergétique) est obligatoire pour toute cession ou mise en location d'habitation. Il peut aussi être réalisé dans le but de mieux cibler les points à améliorer.

Enfin, en cas de conflit avec un fournisseur ou de difficultés de paiement des factures d'énergie, ne pas négliger les aides possibles comme le fonds social pour le logement géré par les Conseils généraux ou l'appui du médiateur de l'énergie (+25% de réclamations reçues en 2010 par rapport à l'année précédente).

■, Cécilia Rochefort

On constate qu'une majorité des foyers concernés réside dans des habitats anciens, mal isolés, avec des systèmes de chauffage peu performants. Leur faible niveau de revenu ne leur permet pas d'entreprendre les travaux nécessaires pour arriver à des économies d'énergie satisfaisantes.

Face à ce constat, plusieurs pistes : faire la « chasse au gaspi » : lumières éteintes dans les pièces inoccupées, chaleur ambiante à 19° maximum, appareils électriques éteints et pas en veille... quelques conseils basiques.

Le mieux étant bien entendu, de pouvoir faire des travaux d'isolation. Là encore, nul besoin de remplacer portes et fenêtres. Si ces dernières sont en bon état, sachez par exemple qu'on peut y placer des doubles vitrages à moindre coût. Autre piste : l'isolation des combles. Les matériaux ont bien évolué ces dernières années. Pour autant, il n'est pas toujours utile de remplacer un revêtement ancien. Y ajouter un isolant récent peut parfois être très efficace.

>>> Infos :
 Informations sur les droits des consommateurs :
www.energie-info.fr

Fonds social pour le logement, contact : votre Conseil général
 Le médiateur de l'énergie :
www.energie-mediateur.fr

Economies d'énergie :
www.economiedenergie.fr

Le site du ministère :
www.developpement-durable.gouv.fr

Centre régional des énergies renouvelables : www.crer.info (Basé dans la Vienne, il devrait déménager sur la zone économique d'Atlansèvre en Deux-Sèvres en 2012).

PUBLI-INFORMATION

PHOTOVOLTA-CLEAN,

UNE NOUVELLE ENTREPRISE EN MARGE DU SECTEUR PHOTOVOLTAÏQUE

Installer des panneaux photovoltaïques certes, mais les nettoyer ? Cyril Eprinchard, professionnel des services à la personne et aux particuliers (entreprise La Nouvelle Conciergerie), a créé récemment cette activité qui est vouée à se développer notamment dans la région.

Pour préserver sa production initiale à son maximum et ce, tout au long de l'année, une installation photovoltaïque doit être régulièrement entretenue et propre de toute déjection d'oiseau, pollens, pollution urbaine ou agricole, graisse. Ce nettoyage ne devant en aucun cas se faire à l'eau du robinet pour éviter les traces blanches dues au calcaire sur les modules, Photovolta-clean propose un nettoyage sécurisé à l'eau douce. L'entreprise dispose d'un matériel adapté qui traite l'eau et l'utilise d'une façon raisonnée (environ 0.88l/m²).

Un nettoyage intelligent donc qui peut s'appliquer aux quelques 408 000 m² de panneaux installés (fin 2010) chez les particuliers, sur les bâtiments professionnels, agricoles ou collectifs.

Plus :
 >>> <http://photovolta-clean.net>

